

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00007 Numéro SIREN : 305 008 476 Nom ou dénomination : RENOUEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 11392



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

RENOUEST

Rue Jules Vallès
35061 RENNES

S.A.S. au capital de 825 000 €
R.C.S. RENNES 305 008 476

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2017 au 31 Janvier 2018



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	51 971 442	29 730 618	22 240 824	24 728 314
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	282 271	200 112	82 159	82 899
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	206 047	200 112	5 934	6 675
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 990 945	27 384 919	18 606 026	19 667 137
TERRAINS	5 561 824	224 503	5 337 321	5 361 744
CONSTRUCTIONS	30 848 549	19 306 647	11 541 902	12 369 247
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 874 454	7 388 464	1 485 989	1 647 536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	706 116	465 303	240 812	228 609
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				60 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 698 225	2 145 587	3 552 638	4 978 277
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	4 872 519	2 114 596	2 757 923	4 074 459
PRETS	776 393	30 991	745 402	854 504
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	40 188		40 188	40 188
ACTIF CIRCULANT	23 217 098	77 988	23 139 110	23 794 088
STOCKS ET EN-COURS	9 381 615	73 855	9 307 759	10 092 578
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	57 839		57 839	59 172
MARCHANDISES	9 323 775	73 855	9 249 919	10 033 406
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	192 453		192 453	95 081
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 348 088	4 133	4 343 955	4 500 007
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	436 357		436 357	777 296
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 911 731	4 133	3 907 598	3 722 710
CREANCES DIVERSES (3)	2 217 266		2 217 266	2 544 764
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 056 034		5 056 034	4 962 066
DISPONIBILITES	1 665 523		1 665 523	1 366 778
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	356 116		356 116	232 810
TOTAL GENERAL	75 188 541	29 808 607	45 379 934	48 522 402

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

50 729

1 499 170

68 567

1 700 899



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	17 385 056	17 499 254
CAPITAL	825 000	825 000
RESERVES	14 574 254	14 145 205
RESERVE LEGALE	82 500	82 500
AUTRES RESERVES	14 491 754	14 062 705
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 985 801	2 529 048
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	17 385 056	17 499 254
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	408 688	155 358
PROVISIONS POUR RISQUES	408 688	155 358
DETTES (1)	27 586 190	30 867 789
DETTES FINANCIERES (2)	13 694 450	16 465 492
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	9 393 534	12 445 660
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 300 915	-4 019 832
DETTES D'EXPLOITATION	13 558 354	13 992 807
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 049 944	8 901 416
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 936 223	4 532 701
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	572 187	558 688
DETTES DIVERSES	272 585	409 489
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	208 877	346 133
AUTRES DETTES DIVERSES	63 707	63 356
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	60 800	
TOTAL GENERAL	45 379 934	48 522 402
(1) Dont à plus d'un an	8 884 126	10 602 404
Dont à moins d'un an	18 702 063	20 265 384
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	22 046	240



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18. Durée 7 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	76 081 239	124 055 340
VENTES DE MARCHANDISES	74 728 924	121 479 100
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	44 354	73 986
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 084 204	2 040 214
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	75 857 483	123 593 301
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		8 489
REPRISES SUR PROVISIONS	123 011	282 856
TRANSFERTS DE CHARGES	40 947	90 824
AUTRES PRODUITS	59 797	79 869
CHARGES D'EXPLOITATION	73 764 314	119 925 842
ACHATS DE MARCHANDISES	58 288 895	94 246 189
VARIATION DES STOCKS	799 972	24 714
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(221 711)	248 269
VARIATION DES STOCKS	1 332	(2 150)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 412 652	9 111 498
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 197 639	1 982 069
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 197 831	8 809 201
CHARGES SOCIALES	1 383 098	2 502 165
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 335 990	2 653 258
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	73 855	90 341
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	286 000	32 670
AUTRES CHARGES	8 758	227 614
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 316 924	4 129 498
PRODUITS FINANCIERS	1 017 216	367 136
PARTICIPATIONS	1 321	8 853
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	180 847	221 888
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	84 447	133 888
REPRISES SUR PROVISIONS	750 601	-2 709
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		(202)
CHARGES FINANCIERES	326 801	762 323
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	133 455	402 979
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	193 346	359 344
RESULTAT FINANCIER	690 414	(395 187)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 007 339	3 734 311



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 486 329	102 866
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 838	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 482 491	14 639
REPRISES SUR PROVISIONS		88 227
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 420 294	16 713
SUR OPERATIONS DE GESTION	97 502	339
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 322 792	2 835
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66 035	86 152
PARTICIPATION DES SALAIRES	489 282	803 530
IMPOTS SUR LES BENEFICES	598 292	487 885
<i>Total des produits</i>	<i>79 584 785</i>	<i>124 525 343</i>
<i>Total des charges</i>	<i>77 598 984</i>	<i>121 996 294</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 985 801	2 529 048
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	176 729	217 736
Charges financières concernant les entreprises liées	17 696	10 631

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée du présent exercice est de 7 mois, contre 12 mois pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements étaient calculés sur une durée de 12 mois, les acquisitions de l'exercice sont amorties sur une durée de 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Fonds commercial

- Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
--------------------------	----------------------------	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	282 374	1 027	1 130	282 272
Immobilisations corporelles	45 829 058	309 021	147 134	45 990 945
Immobilisations financières – titres	6 810 278	358 247	2 286 882	4 881 643
Immobilisations financières – créances	930 732	12 547	126 695	816 583
	53 852 442	680 842	2 561 842	51 971 443

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	199 475	1 767	1 130	200 112
Immobilisations corporelles	26 161 920	1 334 223	111 224	27 384 919
	26 361 395	1 335 990 (*)	112 354	27 585 031
(*) Dont-dotation : . linéaire		1 161 237		
. dégressive		174 753		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	155 358	286 000	32 670	408 688
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)	2 762 733	133 455	750 601	2 145 587
Dépréciations de l'actif circulant	94 474	73 856	90 341	77 989
	3 012 565	493 311 (*)	873 612 (*)	2 632 264
(*) Dont : . exploitation		359 856	123 011	
. financier		133 455	750 601	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	32 670
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litiges prud'hommaux	50 000
- Litige contrôle Urssaf	72 688
	<u>-408 688</u>

(**) **Litige Galec** : les provisions pour risques et charges concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le Tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 286 k€.

(2) Dépréciation de titres souscrits dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	816 583	50 730	765 853
Acomptes versés sur commandes	192 454	192 454	
Créances d'exploitation	4 348 089	4 309 871	38 218
Créances diverses	2 217 267	756 315	1 460 952
Charges constatées d'avance	356 117	356 117	
	7 930 509	5 665 486	2 265 023

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	54 689	54 689		
Emprunts bancaires (1)	9 338 845	1 929 837	5 282 140	2 126 869
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 300 916	3 374 269	844 445	82 202
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	13 558 354	13 208 867		349 487
Dettes diverses	272 585	73 602	198 984	
Produits constatés d'avance	60 800	60 800		
	27 586 190	18 702 064	6 325 568	2 558 558
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				32 643
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 578 113
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				1 005 137

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	141
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	155

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	57 766 999
- Drive	8 215 684
- Station service	9 874 800
	75 857 483

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	18
- Agents de maîtrise	30
- Employés	386
	435

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 502 783 euros, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 366 308 euros.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement taxes foncières		3 838
Cessions immobilisations corporelles	35 910	30 000
Cessions immobilisations financières	2 286 882	2 452 492
Pénalités et amendes non déductibles	109	
Charges exceptionnelles diverses	97 393	
	2 420 294	2 486 330

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	349 487
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	139 795
	-489 282

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	902 413
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 304 121
	598 292

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	250 915
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	332 587

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 8 588 846 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 862 944	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts-obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	2 346 371	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

637 000 €

Entreprises liées	DE L'OUEST	OLEUNAY BOUTIQUE	INTRAROCADÉ	RENOUEST VOYAGES
Participations			1 494	7 630
Titres immobilisés divers	66 969	800		
Autres créances d'exploitation				10 239
Créances diverses	1 468 257		13 061	30 313
Emprunts et dettes financières divers		1 005 137		
Production vendu de biens		2 680		8 645
Autres achats et charges externes	197 909	158 950	22 705	
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Produits valeurs mobilières & créances actif	31 498	144 800	431	
Intérêts et charges assimilées		5 000	71	

Entreprises liées

VISA

Participations	
Titres immobilisés divers	
Autres créances d'exploitation	
Créances diverses	384 102
Emprunts et dettes financières divers	1 455 472
Production vendue de biens	
Autres achats et charges externes	
Dotations aux provisions sur actif circulant	
Intérêts et charges assimilées	4 994

Filiales & participations à plus de 50 %

S.N.C. COMBANI TOTOROZA (*) 97 400 Saint Denis R.C.S. Saint Denis 533 965 822	S.C.I. LILAS 1 (*) 75 006 Paris R.C.S.-Paris 792 111 627	S.C.I. INTRAROCADÉ 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 942	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 040
--	---	--	---

Capital	1 083 560	880 545	1 524	7 630
Capitaux propres autres que le capital	-544 927	- 84 354	5 494	890 565
Quote-part du capital détenu	58.7%	100.0%	98.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	636 000	880 543	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	0	621 159	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-	-	-
Cautions & avals donnés	-	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	203 873	32 438	38 922	928 848
Résultat du dernier exercice clos	-16 278	- 20 365	5 494	66 566
Dividendes encaissés	0	0	0	0

(*) souscription de titres dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I.

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.N.C LOGISTIQUE S1
(*)
97 400 Saint Denis
R.C.S. Saint Denis 510 231 822

Capital	2 676 158
Capitaux propres autres que le capital	-660 882
Quote-part du capital détenu	45.6%
Valeur brute des titres détenus	1 219 213
Valeur nette des titres détenus	1
Prêts et avances consentis	0
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	575 414
Résultat du dernier exercice-clos	-75 999
Dividendes encaissés	0

(*) souscription de titres dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I.

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

RENOUEST
Société par actions simplifiée au capital de 825 000 euros
Siège social : Rue Jules Vallès - 35000 RENNES
305 008 476 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUILLET 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 985 801,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 985 801,57 euros

Auquel s'ajoute une somme de 664 173,43 euros
Prélevée sur le compte « Autres réserves »

Les sommes distribuables
S'élèvent ainsi à 2 649 975,00 euros

A titre de dividendes 2 649 975,00 euros
Soit 353,33 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 706,66 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 649 268,34 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

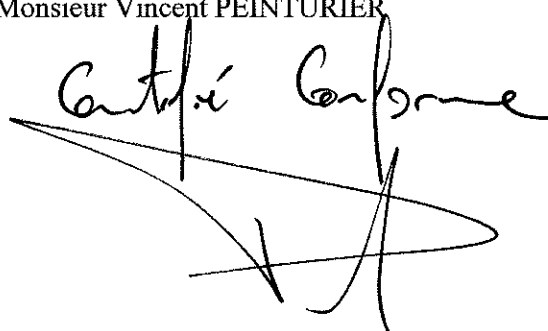
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2015	/	7 500	/	/
30/06/2016	4 875 000 €	7 500	1 300 €	4 873 700 €
AGO 15/07/2016	3 000 000 €	7 500	800 €	2 999 200 €
DCUA 17/10/2016	1 500 000 €	7 500	400 €	1 499 600 €
30/06/2017	2 100 000 €	7 500	560 €	2 099 440 €

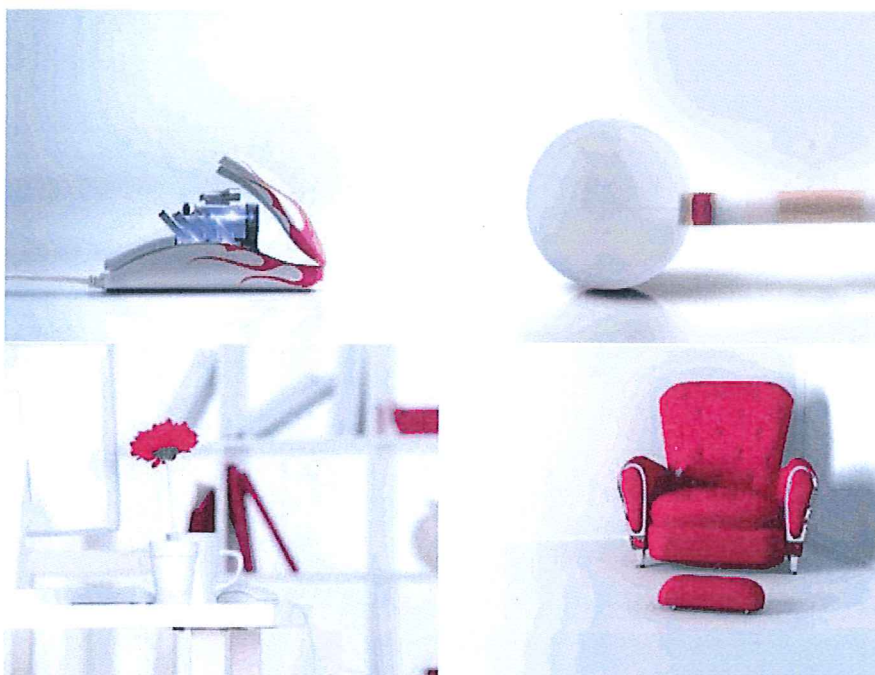
Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Vincent PEINTURIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Certifié Conforme', with a large, stylized flourish underneath.

4 bonnes raisons de choisir Altonéo



Audit • Expertise-Comptable • Droit • Conseil • Ressources humaines • Informatique

ALTONEO AUDIT
Siège social :
143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS RENOUEST
305 008 476 RCS RENNES
Rue Jules Vallès
35000 - RENNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

SAS RENOUEST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de sept mois clos le 31 janvier 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS RENOUEST » relatifs à l'exercice de sept mois clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net de 9 307 759 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages,
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'élément de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 10 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	51 971 442	29 730 618	22 240 824	24 728 314
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	282 271	200 112	82 159	82 899
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	206 047	200 112	5 934	6 675
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 990 945	27 384 919	18 606 026	19 667 137
TERRAINS	5 561 824	224 503	5 337 321	5 361 744
CONSTRUCTIONS	30 848 549	19 306 647	11 541 902	12 369 247
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 874 454	7 388 464	1 485 989	1 647 536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	706 116	465 303	240 812	228 609
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				60 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 698 225	2 145 587	3 552 638	4 978 277
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	4 872 519	2 114 596	2 757 923	4 074 459
PRETS	776 393	30 991	745 402	854 504
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	40 188		40 188	40 188
ACTIF CIRCULANT	23 217 098	77 988	23 139 110	23 794 088
STOCKS ET EN-COURS	9 381 615	73 855	9 307 759	10 092 578
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	57 839		57 839	59 172
MARCHANDISES	9 323 775	73 855	9 249 919	10 033 406
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	192 453		192 453	95 081
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 348 088	4 133	4 343 955	4 500 007
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	436 357		436 357	777 296
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 911 731	4 133	3 907 598	3 722 710
CREANCES DIVERSES (3)	2 217 266		2 217 266	2 544 764
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 056 034		5 056 034	4 962 066
DISPONIBILITES	1 665 523		1 665 523	1 366 778
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	356 116		356 116	232 810
TOTAL GENERAL	75 188 541	29 808 607	45 379 934	48 522 402
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			50 729	68 567
(3) Dont à plus d'un an			1 499 170	1 700 899

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	17 385 056	17 499 254
CAPITAL	825 000	825 000
RESERVES	14 574 254	14 145 205
RESERVE LEGALE	82 500	82 500
AUTRES RESERVES	14 491 754	14 062 705
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 985 801	2 529 048
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	17 385 056	17 499 254
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	408 688	155 358
PROVISIONS POUR RISQUES	408 688	155 358
DETTES (1)	27 586 190	30 867 789
DETTES FINANCIERES (2)	13 694 450	16 465 492
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	9 393 534	12 445 660
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 300 915	4 019 832
DETTES D'EXPLOITATION	13 558 354	13 992 807
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 049 944	8 901 416
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 936 223	4 532 701
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	572 187	558 688
DETTES DIVERSES	272 585	409 489
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	208 877	346 133
AUTRES DETTES DIVERSES	63 707	63 356
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	60 800	
TOTAL GENERAL	45 379 934	48 522 402
(1) Dont à plus d'un an	8 884 126	10 602 404
Dont à moins d'un an	18 702 063	20 265 384
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	22 046	240

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	76 081 239	124 055 340
VENTES DE MARCHANDISES	74 728 924	121 479 100
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	44 354	73 986
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 084 204	2 040 214
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	75 857 483	123 593 301
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		8 489
REPRISES SUR PROVISIONS	123 011	282 856
TRANSFERTS DE CHARGES	40 947	90 824
AUTRES PRODUITS	59 797	79 869
CHARGES D'EXPLOITATION	73 764 314	119 925 842
ACHATS DE MARCHANDISES	58 288 895	94 246 189
VARIATION DES STOCKS	799 972	24 714
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(221 711)	248 269
VARIATION DES STOCKS	1 332	(2 150)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 412 652	9 111 498
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 197 639	1 982 069
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 197 831	8 809 201
CHARGES SOCIALES	1 383 098	2 502 165
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 335 990	2 653 258
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	73 855	90 341
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	286 000	32 670
AUTRES CHARGES	8 758	227 614
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 316 924	4 129 498
PRODUITS FINANCIERS	1 017 216	367 136
PARTICIPATIONS	1 321	8 853
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	180 847	221 888
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	84 447	133 888
REPRISES SUR PROVISIONS	750 601	2 709
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		(202)
CHARGES FINANCIERES	326 801	762 323
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	133 455	402 979
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	193 346	359 344
RESULTAT FINANCIER	690 414	(395 187)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 007 339	3 734 311

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 486 329	102 866
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 838	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 482 491	14 639
REPRISES SUR PROVISIONS		88 227
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 420 294	16 713
SUR OPERATIONS DE GESTION	97 502	339
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 322 792	2 835
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66 035	86 152
PARTICIPATION DES SALAIRES	489 282	803 530
IMPOTS SUR LES BENEFICES	598 292	487 885
<i>Total des produits</i>	<i>79 584 785</i>	<i>124 525 343</i>
<i>Total des charges</i>	<i>77 598 984</i>	<i>121 996 294</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 985 801	2 529 048
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	176 729	217 736
Charges financières concernant les entreprises liées	17 696	10 631

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée du présent exercice est de 7 mois, contre 12 mois pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements étaient calculés sur une durée de 12 mois, les acquisitions de l'exercice sont amorties sur une durée de 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Fonds commercial

- Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
--------------------------	----------------------------	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	282 374	1 027	1 130	282 272
Immobilisations corporelles	45 829 058	309 021	147 134	45 990 945
Immobilisations financières – titres	6 810 278	358 247	2 286 882	4 881 643
Immobilisations financières – créances	930 732	12 547	126 695	816 583
	53 852 442	680 842	2 561 842	51 971 443

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	199 475	1 767	1 130	200 112
Immobilisations corporelles	26 161 920	1 334 223	111 224	27 384 919
	26 361 395	1 335 990 (*)	112 354	27 585 031
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 161 237		
. dégressive		174 753		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	155 358	286 000	32 670	408 688
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)	2 762 733	133 455	750 601	2 145 587
Dépréciations de l'actif circulant	94 474	73 856	90 341	77 989
	3 012 565	493 311 (*)	873 612 (*)	2 632 264
(*) Dont :				
. exploitation		359 856	123 011	
. financier		133 455	750 601	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	32 670
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litiges prud'humaux	50 000
- Litige contrôle Urssaf	72 688
	<u>408 688</u>

(**) **Litige Galec** : les provisions pour risques et charges concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le Tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 286 k€.

(2) Dépréciation de titres souscrits dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	816 583	50 730	765 853
Acomptes versés sur commandes	192 454	192 454	
Créances d'exploitation	4 348 089	4 309 871	38 218
Créances diverses	2 217 267	756 315	1 460 952
Charges constatées d'avance	356 117	356 117	
	7 930 509	5 665 486	2 265 023

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	54 689	54 689		
Emprunts bancaires (1)	9 338 845	1 929 837	5 282 140	2 126 869
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 300 916	3 374 269	844 445	82 202
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	13 558 354	13 208 867		349 487
Dettes diverses	272 585	73 602	198 984	
Produits constatés d'avance	60 800	60 800		
	27 586 190	18 702 064	6 325 568	2 558 558

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 32 643

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 578 113

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 005 137

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	141
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	155

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	57 766 999
- Drive	8 215 684
- Station service	9 874 800
	75 857 483

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	18
- Agents de maîtrise	30
- Employés	386
	435

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 502 783 euros, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 366 308 euros.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement taxes foncières		3 838
Cessions immobilisations corporelles	35 910	30 000
Cessions immobilisations financières	2 286 882	2 452 492
Pénalités et amendes non déductibles	109	
Charges exceptionnelles diverses	97 393	
	2 420 294	2 486 330

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	349 487
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	139 795
	489 282

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	902 413
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 304 121
	598 292

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	250 915
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	332 587

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 8 588 846 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 862 944	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	2 346 371	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 637 000 €

Entreprises liées

	DE L'OUEST	CLEUNAY BOUTIQUE	INTRAROCADÉ	RENOUEST VOYAGES
Participations			1 494	7 630
Titres immobilisés divers	66 969	800		
Autres créances d'exploitation				10 239
Créances diverses	1 468 257		13 061	30 313
Emprunts et dettes financières divers		1 005 137		
Production vendu de biens		2 680		8 645
Autres achats et charges externes	197 909	158 950	22 705	
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Produits valeurs mobilières & créances actif	31 498	144 800	431	
Intérêts et charges assimilées		5 000	71	

Entreprises liées

VISA

Participations				
Titres immobilisés divers				
Autres créances d'exploitation				
Créances diverses				384 102
Emprunts et dettes financières divers				1 455 472
Production vendue de biens				
Autres achats et charges externes				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Intérêts et charges assimilées				4 994

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.N.C. COMBANI TOTOROZA (*) 97 400 Saint Denis R.C.S. Saint Denis 533 968 822	S.C.I. LILAS 1 (*) 75 006 Paris R.C.S. Paris 792 111 627	S.C.I. INTRAROCADÉ 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 942	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 040
Capital	1 083 560	880 545	1 524	7 630
Capitaux propres autres que le capital	-544 927	- 84 354	5 494	890 565
Quote-part du capital détenu	58.7%	100.0%	98.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	636 000	880 543	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	0	621 159	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-	-	-
Cautions & avals donnés	-	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	203 873	32 438	38 922	928 848
Résultat du dernier exercice clos	-16 278	- 20 365	5 494	66 566
Dividendes encaissés	0	0	0	0

(*) souscription de titres dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I.

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.N.C LOGISTIQUE S1
(*)
97 400 Saint Denis
R.C.S. Saint Denis 510 231 822

Capital	2 676 158
Capitaux propres autres que le capital	-660 882
Quote-part du capital détenu	45.6%
Valeur brute des titres détenus	1 219 213
Valeur nette des titres détenus	1
Prêts et avances consentis	0
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	575 414
Résultat du dernier exercice clos	-75 999
Dividendes encaissés	0

(*) souscription de titres dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I.

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.